



Procès-Verbal du conseil municipal du Mardi 5 juin 2026

Date de la convocation : 26 mai 2026

Début de séance : 19h00

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 5 juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Valéry MARTIN, Maire.

Présents : BARRABAND Jean-Paul, BOUSSAT Sandra, ES-SEBBANI Omar, MARTIN Valéry, MORIN Matthias, POIRIER Sylviane, RAMBERT Dorine, RONDIER Jean-Michel, TOURNADE Yolande,

Excusés : FENILLE Audrey (procuration Valéry MARTIN), GOYER Justine

Secrétaire : RAMBERT Dorine

- **Approbation du PV de la séance précédente**

Vote à main levée : POUR : 10 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0 - Adopté

❖ **Décision modificative n°1 BP PRINCIPAL (cpt 165 - 212)**

Concernant le logement communal, le conseil municipal décide d'abonder la ligne budgétaire concernée de 213,94 €, afin de permettre la restitution du dépôt de garantie au locataire sortant.

Vote à main levée : POUR : 10 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0 - Adopté

❖ **Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Le conseil municipal a procédé à l'élection du délégué du conseil municipal ainsi que de ses suppléants dans le cadre de la future élection des sénateurs.

RONDIER Jean-Michel se porte candidat en tant que délégué.

TOURNADE Yolande - BARRABAND Jean-Paul - POIRIER Sylviane se portent candidats en tant que suppléants.

Vote à main levée : POUR : 10 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0 - Adopté

❖ **Désignation des délégués au sein des nouvelles commissions communautaires**

Monsieur le Maire propose à chaque conseiller selon ses appétences et sa disponibilité de représenter la commune au sein des différentes commissions de la communauté de communes Creuse Grand Sud.

Commissions	Titulaires	Suppléants
Finances / RH	TOURNADE Yolande	POIRIER Sylviane
Statuts / Gouvernance / Projet de Territoire	MARTIN Valéry	MORIN Matthias
Petite Enfance / Enfance Jeunesse / Famille	GOYER Justine	BARRABAND Jean-Paul
Eau / SPANC / Politique eau	RONDIER Jean-Michel	BARRABAND Jean-Paul
Déchets	MARTIN Valéry	MORIN Matthias
Mobilité	RAMBERT Dorine	ES-SEBBANI Omar
Transition / Energie / Habitat	RAMBERT Dorine	BOUSSAT Sandra
Développement économique / Economie / Proximité	ES-SEBBANI Omar	TOURNADE Yolande
Voirie / Bâtiment	RONDIER Jean-Michel	MORIN Matthias
PLUI	MARTIN Valéry	RAMBERT Dorine
Accueil / Santé	FENILLE Audrey	TOURNADE Yolande
Culture / Vie associative / Sport	BOUSSAT Sandra	GOYER Justine



❖ **Délibération de principe relative au refus de prise en charge des frais de scolarisation en école privée sous contrat pour les années scolaires à venir**

La commune, qui accueille l'école primaire, fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec la commune de BLESSAC, accueillant l'école maternelle.

Il est rappelé que, dans ce cadre, la commune peut être tenue de participer aux frais de scolarisation d'un enfant domicilié sur son territoire et inscrit dans une école privée sous contrat située hors commune, dès lors que le niveau scolaire concerné (soit l'école maternelle) n'est pas présent sur le territoire communal.

Le conseil municipal décide de refuser la prise en charge des frais de scolarisation en école privée sous contrat pour les années scolaires à venir.

Vote à main levée : POUR : 10 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0 - Adopté

❖ **Questions diverses**

- Difficultés de voisinage

Des difficultés de voisinage ayant été signalées sur un secteur de la commune, une enquête de voisinage a été réalisée. Ses conclusions ont été présentées aux membres du conseil municipal.

- Entretien d'un terrain privé

Le conseil municipal rappelle que l'entretien des terrains privés ne relève pas de la compétence de la commune. En conséquence, il décide de ne pas donner suite à cette demande de prise en charge.

- Attribution d'un avantage aux employés communaux

Le conseil municipal évoque la possibilité d'attribuer en fin d'année un avantage aux employés municipaux. La question de la forme sera examinée lors d'une prochaine séance.

- Heures supplémentaires effectuées par un agent communal

Suite à la demande d'un agent communal concernant le paiement d'heures supplémentaires effectuées dans le cadre de sa participation au voyage scolaire, le conseil municipal décide de ne pas procéder à leur rémunération. Ces heures feront l'objet d'une récupération.

- Conseil municipal des enfants

Dans le cadre de la mise en place du conseil municipal des enfants, il est proposé d'organiser un premier temps d'échange avant la fin de l'année. Cette rencontre aura pour objectif de définir les premiers sujets à aborder.

- Circulation

Le conseil municipal a évoqué la possibilité de remplacer le "cédez le passage" par un "stop" à l'intersection située dans le bourg entre la route de Mergoux et la Rue de la Planchette, afin de renforcer la sécurité.

Le conseil municipal a également abordé la question de la sécurité concernant la route de Farges, actuellement limitée à 70 km/h. Les conclusions de l'installation du radar pédagogique ont été présentées aux membres du conseil municipal.

- Toilettes sèches - Association du Patrimoine

Le conseil municipal accepte de participer au financement des toilettes sèches qui seront installées par l'Association du Patrimoine à proximité du four à pain.

Fin de séance : 22H00

Prochain conseil le mardi 30 juin 2026

Signatures

Le Maire, Valéry MARTIN

Le Secrétaire de séance, Dorine RAMBERT